

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1403

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DP

Demande d'adhésion européenne

15 octobre 1999 - n°1403
Hebdomadaire romand
Trente-sixième année

JAA 1002 Lausanne

Bilatérales: jusques et au-delà

LA RATIFICATION a donc été réussie. On n'imaginait pas qu'il puisse en être autrement, mais sait-on jamais. Le théâtre de l'intimidation, oui j'irai jusqu'au bout, a animé une intrigue dont le dénouement était connu. Il a permis à chacun d'avoir un beau rôle. Rideau. Tous les acteurs avancent d'un pas en se donnant la main. Applaudissements.

Le vrai succès, c'est l'isolement des isolationnistes. Christoph Blocher, si sûr de lui à l'ordinnaire, carré campé, pataugeait dans ses contradictions à la tribune: il était contre, mais il ne se battrait pas. Etrange, lui qui aime tant l'arène et l'Arena. L'extrême-droite isolationiste devra donc s'afficher sous ses propres couleurs. Réduite à elle-même, elle n'a raisonnablement aucune chance.

Le scrutin populaire qui aura lieu au printemps présentera deux particularités. D'abord ceux qui n'ont pas voulu ou osé lancer le référendum, à leur nom, le soutiendront en sous-main. Leur intérêt sera de faire monter le plus haut possible le nombre des «non». Le raisonnement implicite sera le suivant: puisqu'un accord qui n'exige aucun abandon de souveraineté suscite, malgré tout, une telle opposition, il faut en conclure que le rejet serait majoritaire si l'accord impliquait une délégation partielle de souveraineté - ce serait le cas si la Suisse voulait adhérer à l'UE. Les «non» détermineront le socle des refus inconditionnels, auquel s'ajouteront à l'avenir les «non» motivés. Pour que l'importance des

irréductibles, même s'ils sont minoritaires, ne justifie pas un attentisme indéterminé, il importe donc d'en réduire le nombre. Ce sera l'enjeu de la campagne.

Au lendemain de l'acceptation des bilatérales, les fronts se recomposeront. D'une part ceux qui les ont soutenues jusque-là et pas plus loin; d'autre part ceux qui y voient un premier pas vers l'adhésion, désormais facilitée parce que quelques gros obstacles auront été déblayés. Le premier souci, dans cette conjoncture, c'est d'éviter que les pro-européens soient isolés à leur tour par l'alliance des irréductibles et des défenseurs des bilatérales-terminus.

La manière dont sera traitée l'initiative qui exige une reprise immédiate des négociations sera un premier test. Il serait malencontreux qu'on la laisse aller devant le peuple assortie d'un préavis négatif du Conseil fédéral et du Parlement. D'autre part les inévitables délais qui nous séparent d'une réactualisation de la demande d'adhésion doivent être utilisés pour une politique active de collaboration concrète, par exemple les échanges de jeunes en formation, et de tout ce qui exprime notre appartenance à la culture européenne, plutôt que de compter et recompter le montant (3 milliards) de notre contribution nette en cas d'adhésion.

Une fois les bilatérales sous toit, on espère que cette politique active se mettra, franchement, en place. Les bilatérales jusque et au-delà. AG